

Monod, laisser-aller.

Toujours aussi proluxe, l'édile boïen a ouvert la Fête des Jardins en appelant Théodore Monod, ce savant qui, à plus de 90 ans, parcourait encore le désert pour y trouver la plénitude. Et le 12 mai dernier, il était là, au côté de l'édile pour nous dire : « Le très peu qu'on peut faire, il faut le faire. »

Théodore Monod représentait la sagesse même. Que penserait-il de Biganos s'il voyait dans quel état notre cité se trouve ? Il déclarerait « le très peu qu'on peut faire il faut le faire ! » ... et le faire veut dire agir au lieu de pérorer pour endormir l'auditoire.

Est-il nécessaire d'énumérer le laisser-aller constaté ? Est-il nécessaire de constater que l'édile ignore la réalité ; cet automobiliste qui tente de rejoindre ses pénates, par la rue Victor Hugo, venant de l'hôtel de France et trouve un panneau RUE BARREE, alors que c'est la seule voie de contournement pouvant conduire rue de Mariney, rue du Port ou rue Mermoz, lotissement « Croix du Sus », que doit-il faire ?

A quoi sert l' élu responsable de la sécurité ?

On est en droit de se le demander.{jcomments on}